Amélioration d'un abri à Lézard ocellé (*Timon lepidus*) dans le cadre des travaux réalisés par BRL sur le Massif de la Clape (Commune de Fleury d'Aude)



Lézard ocellé, mâle adulte © Jérémy Jalabert





Sommaire

ı) Le contexteı	-
2) Le site d'étude2	,
3) L'espèce3	,
3.1) Statut de protection et de conservation3	
3.2) Menaces3	
3.3) Mesures compensatoires en faveur du Lézard ocellé4	
4) Amélioration d'un abri sur le Pech de Labade4	
5) Conclusion9)

1) <u>Le contexte</u>

Dans le cadre du projet d'extension du réseau hydraulique régional par le groupe Bas-Rhône Languedoc (BRL) sur le Pech de Labade (commune de Fleury d'Aude), une expertise écologique réalisée par le bureau d'études ECO-MED a permis de recenser de nombreuses espèces intéressantes sur la zone de travaux, mais qui ont malheureusement été impactées par ces derniers. Par la suite et afin de pallier aux dommages causés par ces travaux, deux parcelles de mesures compensatoires* (une parcelle de garrigue et une parcelle de zone humide) ont été délimitées pour servir de réservoir pour des espèces caractéristiques des garrigues et des zones humides. Parmi les espèces recensées par le bureau d'études, une en particulier va attirer notre attention; le Lézard ocellé, espèce qui a permis d'appuyer les actions de compensation car elle bénéficie d'une protection nationale et européenne forte.

De nombreuses menaces sont à l'origine de la régression des populations de Lézard ocellé dans la région. L'urbanisation, entraînant un déséquilibre naturel et une perte d'habitats. La disparition de l'activité pastorale, sur des espaces tel que le Massif de la Clape, provoque également une perte d'habitats par la fermeture des milieux suite à la colonisation des ligneux. De ce fait, il devient essentiel de préserver et de réhabiliter des zones isolées des activités anthropiques afin de conserver ce reptile. Les actions en faveur du Lézard ocellé ont été menées au sein de la parcelle de garrigue, dont la superficie s'étend sur une surface d'environ 10 ha. Des actions d'entretien du milieu par l'activité pastorale (pâturage extensif) et mécanique (débroussaillage) ont été préconisées sur la parcelle compensatoire, ainsi que la création de gîtes artificiels. Nous verrons dans ce document pourquoi et comment nous avons voulu améliorer les abris conçus pour le Lézard ocellé.

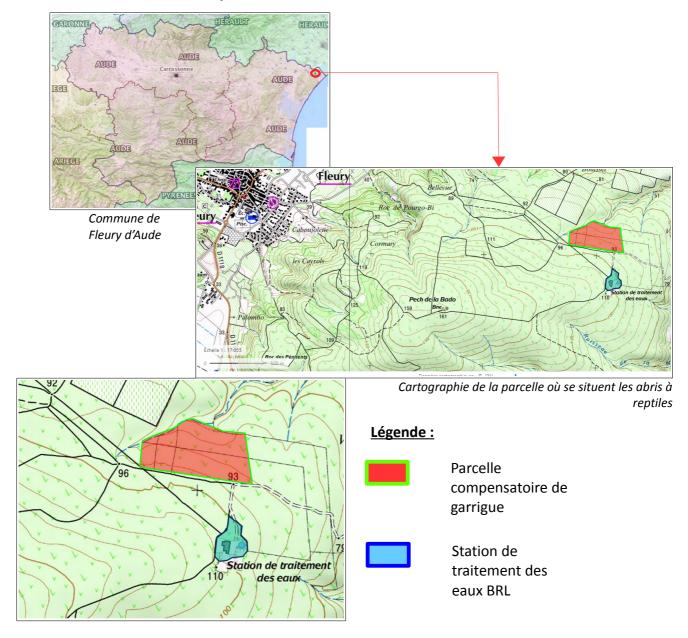


Photo 1 : Parcelle compensatoire de garrigue © Pauline Demonfaucon

^{*}Les **mesures compensatoires** sont définies comme étant des actions positives menées en faveur de la biodiversité, répondant aux dommages causés par des activités anthropiques. Souvent ces actions sont mises en place lorsqu'il n'y a eu aucune possibilité d'éviter ou de réduire les dommages causés sur les espèces dans la zone de travaux.

2) Le site d'étude

Le site du Pech de Labade (commune de Fleury d'Aude) constitue la partie Nord de la Montagne de la Clape. Il est classé en Zone Natura 2000 au titre de la Directive « Habitats, Faune et Flore » de 1992. Sur ce site, le Lézard ocellé bénéficie de nombreux gîtes d'hivernation et secondaires (pierriers, murets, terriers, blocs rocheux, etc.), mais aussi de zones vitales complémentaires aux gîtes pour son alimentation et sa reproduction (friches, garrigues, bordures de vignes, etc.). La conduite d'eau créée par BRL traverse de nombreux habitats où l'espèce est fortement présente. De plus le Lézard ocellé a été observé de nombreuses fois le long du fuseau d'étude, il constitue donc un enjeu local de conservation fort.



Carte 1 : Carte localisant la parcelle concernée par les mesures compensatoires. La carte en haut à gauche situe la commune de Fleury d'Aude dans le département de l'Aude (11). Les deux autres cartes indiquent l'emplacement de la parcelle compensatoire de garrigue (polygone rouge entouré de vert) avec un zoom sur la carte en bas à gauche. La station de traitements des eaux de BRL est représentée par un polygone bleu. © Géoportail, Pauline Demonfaucon

3) <u>L'espèce</u>

Le Lézard ocellé (*Timon lepidus*, *Daudin 1802*) est une espèce caractéristique des milieux ouverts méditerranéens du Sud-ouest de l'Europe (Péninsule ibérique et Sud de la France), qui affectionne particulièrement les dunes, les garrigues peu boisées, les steppes semi-arides, les landes pâturées, les pentes rocheuses, les cultures sèches et les abords ouverts des cours d'eau. Le Lézard ocellé est un animal à sang froid qui a besoin de chaleur pour se nourrir et se reproduire. Pour cela, il va privilégier des terrains dégagés et ensoleillés. Cependant, le Lézard ocellé est une espèce fragile qui a besoin d'abris afin de pouvoir se réfugier rapidement en cas de danger ainsi que pour passer l'hiver. Le Lézard ocellé ne sait pas creuser et ne peut donc pas faire son abri luimême. Ainsi il va fréquenter des abris déjà existants tels que les tas de pierres et de branches, les murets, les souches d'arbres, les buissons épais au ras du sol, les vieux arbres (oliviers et amandiers) et les terriers de lapin. Ces abris lui permettant d'une part de se protéger contre ses prédateurs (chats, couleuvres, rapaces, sangliers...) et d'autre part de s'abriter du froid. Il est essentiel que les abris soient solides, isolés du froid, des inondations et des incendies.

3.1) Statut de protection et de conservation

Au niveau européen, le Lézard ocellé est inscrit sur l'annexe II de la Convention de Berne relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel, cependant l'espèce ne figure pas dans les annexes II et IV de la Directive « Habitats, Faune et Flore » ce qui induit qu'il n'est pas pris en compte dans le dispositif Natura 2000. Au niveau national, l'espèce est protégée par arrêté ministériel du 19 novembre 2007, mais pas son habitat. Le Lézard ocellé bénéficie de plus d'un Plan National d'Action (PNA) piloté par la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Poitou-Charentes, d'une durée de 4 ans, qui définit les mesures à mettre en place nécessaires à la conservation de l'espèce.

3.2) Menaces

L'habitat du Lézard ocellé est fortement menacé aussi bien par l'urbanisation, que par la fermeture des milieux due à la déprise agricole qui entraîne la progression des ligneux.

Sur notre site le Chêne kermès, espèce ligneuse caractéristique des garrigues, grignote peu à peu l'espace. Cette fermeture du milieu amène une autre menace qui nuit au développement du Lézard ocellé, le sanglier. En effet ce dernier peut s'attaquer aux œufs ainsi qu'aux jeunes lézards.

Dans les régions méditerranéennes, les incendies présentent eux aussi une menace importante sur les milieux en détruisant des espèces qui les fréquentent. Néanmoins ils ont un aspect positif, car ils ouvrent des espaces en permettant aux reptiles de se développer.

3.3) Mesures compensatoires en faveur du Lézard ocellé

Un première action de gyrobroyage a été réalisée en amont afin d'ouvrir la parcelle de garrigue dominée par des peuplements de Chêne kermès et ainsi de créer un milieu propice au Lézard ocellé. Par la suite, la mise en place d'un pâturage extensif à l'aide de brebis et d'une gestion mécanique par le débroussaillage ont été préconisées afin d'entretenir la parcelle pour garder le milieu ouvert. Enfin, des abris à reptiles ont été construits afin d'assurer la conservation et le développement du Lézard ocellé. Après constat, nous avons remarqué que les abris étaient mal construits du fait du manque d'isolation et de passages, ainsi nous avons décidé de les améliorer afin de les rendre plus accessibles pour le Lézard ocellé (et autres reptiles).

4) Amélioration d'un abri sur le Pech de Labade

Nous vous proposons dans ce chapitre une technique de construction d'abri à reptiles selon la méthode élaborée par Daniel Guérineau, herpétologue et spécialiste dans la réalisation d'abris à reptiles.

Le montage d'un abri à Lézard ocellé comprend plusieurs étapes :

<u>Étape n°1</u>: Choisir un emplacement favorable, exposé Sud/ Sud Est, ainsi les pierres de l'abri seront chauffées par le soleil dès le matin. Le Lézard ocellé est une espèce ectotherme et poïkilotherme, c'est-à-dire que sa température corporelle varie avec la température extérieure, ainsi il doit bénéficier d'un milieu ensoleillé et dégagé lui permettant de se réchauffer, de se nourrir, de se reproduire et de se développer (photo 2).



Photo 2 : Début de la réalisation de l'abri à reptiles. ©Pauline Demonfaucon

<u>Étape n°2</u>: Creuser un trou pour pouvoir placer un caisson qui constituera l'abri hors gel. Dans notre cas ce sera un trou d'environ 20 à 30 cm de profondeur, 30 cm de long sur 30 cm de large (photo 3). Avant de poser le caisson, on peut si on le souhaite combler le fond avec du sable pour permettre au lézard d'être confortablement installé et isolé du sol frais (photo 4).



Photo 3 : Réalisation du trou pour poser le caisson ©Pauline Demonfaucon



Photo 4 : Couche de sable avant la pose du caisson ©Pauline Demonfaucon

Étape n°3: Poser un caisson d'abri à double entrée. Ce gîte doit être placé hors gel afin de préserver le lézard des températures basses des saisons froides. Le caisson doit être suffisamment protégé contre toute attaque de prédateurs, les entrées du gîte ne doivent laisser rentrer que le Lézard ocellé et autres reptiles (photo 5). Nous avons choisi de relier les entrées du caisson à l'extérieur à l'aide de gaines (tuyau de drain pour permettre à l'eau de s'écouler) d'environ 10 cm de diamètre. Ces tuyaux sont souples et assez gros pour que le lézard puisse rejoindre l'intérieur de l'abri (photo 6).



Photo 5 : Positionnement du caisson dans le trou ©Pauline Demonfaucon



Photo 6 : Mise en place des gaines dans le caisson ©Pauline Demonfaucon

Étape n° 4 : Recouvrir le caisson à l'aide de grosses pierres, puis placer des tuiles pour créer des passages à l'intérieur de l'abri (photo 7 et 8). Les pierres que nous avons utilisé étaient déjà sur le terrain.



Photo 7 : Recouvrement du caisson avec de grosses pierres ©Pauline Demonfaucon



Photo 8 : Disposition de tuiles pour créer des passages ©Pauline Demonfaucon

<u>Étape n°5</u>: Recouvrir les tuiles par des pierres à nouveau en formant un cratère (photo 9), puis placer un géotextile au-dessus (photo 10). Le géotextile permet d'empêcher le sable de s'affaisser et ainsi évite de reboucher les passages.



Photo 9 : Pose des pierres sur les tuiles ©Pauline Demonfaucon



Photo 10 : Installation du géotextile ©Pauline Demonfaucon

<u>Étape n°6</u>: Étaler une couche de sable sur le géotextile qui fera office de site de ponte pour le Lézard ocellé (photo 11).



Photo 11 : Sable pour les pontes ©Pauline Demonfaucon

<u>Étape n°7</u>: Recouvrir le site de ponte avec des tuiles pour créer de nouveaux passages et caler l'ensemble avec des pierres (photo 12).



Photo 12 : Positionnement de nouvelles tuiles ©Pauline Demonfaucon

Étape n°8 : Placer des ardoises plates de couleur noire pour permettre au lézard de se chauffer au soleil. Et pour terminer, placer les dernières pierres en laissant des trous pour créer des petits passages et des places de chauffe (photo 13).



Photo 13 : Installation des ardoises et des dernières pierres ©Pauline Demonfaucon

Voilà l'abri terminé! (photo 14)



Photo 14 : Abri terminé ©Pauline Demonfaucon

5) Conclusion

L'abri finit, nous pouvons dire que cette amélioration permettra aux populations de Lézard ocellé d'accéder plus facilement à un refuge sûr abrité du froid, des intempéries, des incendies et des prédateurs comme ici le sanglier qui peut s'attaquer aux œufs et aux jeunes lézards. Le site de ponte et les ardoises noires sont un plus de cet abri mais néanmoins essentiels pour la thermorégulation du Lézard ocellé.

Cet abri constitue en somme une maison de luxe pour ce géant des garrigues, mais qui répond cependant à un besoin de compenser les impacts des travaux du réseau hydraulique. Nous avons de plus réalisé un second abri dans la même parcelle à quelques pas de celui-ci.

Un grand merci à toute l'équipe de ce petit chantier : Daniel Guérineau, Loïc Brepson, Bruno Le Roux et Pauline Demonfaucon pour cette petite merveille qui nous l'espérons, pourra accueillir de nombreux Lézards ocellés !